



Contrat de location

Locations du samedi 14h00 au samedi 10h00. Les animaux ne sont pas acceptés en location. Pour toutes nos locations sont inclus : eau, gaz et électricité. Non inclus ; taxe de séjour

LOCATION : acompte de 50% du moment total du séjour. **Frais de réservation : 10€.**

Le solde du séjour sera payé le jour de l'arrivée. Une caution de 150€ sera demandée et sera restituée le jour du départ, après déduction des frais éventuels. En cas d'habitat malpropre un forfait de 50€ vous sera demandé pour frais de ménage.

REGLEMENT :

Pour les règlements français : chèque.

Pour les règlements étrangers : virement de banque à banque (tous frais à la charge de l'émetteur). N° transfert pour les règlements étrangers :

CA Nyons N° 00134 PHI&CO/FR 7613906001348501300341142

Rental contract

Rent from 2 pm on Saturday till 10 am on Saturday. Pets are not accepted. Water, gas and electricity are included in the rent. Tourist tax not included

HIRING : deposit of 50% of the total amount of your stay. **Administration costs : 10€.**

The balance of your stay has to be paid on your arrival. For lodgings 150€ guarantee must be deposit at the camping office. It will be refunded if no damage has been done. If the place is in dirty condition a fixed sum of 50€ will deducted cleaning up.

PAYMENT : transfer of bank to bank ordered to Camping l'Or Vert

all expenses of this transfer must be pay by yourself.

Transfer number : CA Nyons N° 00134 PHI&CO/FR 7613906001348501300341142

Your bank must recall your name with the transfer.

NOM (NAME) :

PRENOM (FIRST NAME) :

RUE (STREET) :

CODE POSTAL (POST CODE) :

VILLE (CITY) :

PAYS (COUNTRY) :

TELEPHONE (PHONE) :

PROFESSION (OCCUPATION) :

DATE D'ARRIVÉE (ARRIVAL DATE) :

TOTAL SEJOUR :
TOTAL TO PAY :

DATE DE DEPART (DEPARTURE DATE) :

ACOMPTE 50% DEPOSIT 50% : €

Chalet 2 places

FRAIS DE CONTRAT BOOKING FEES : + 10 €

Chalet 4 places

TOTAL A PAYER A LA RESERVATION : = €

Chalet 5 places

TOTAL AMOUNT TO PAY ON BOOKING

Mobil-home 6 places

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions du contrat de réservation et les accepte. By signing this booking form, I accept the booking conditions.

Nombre Total de personnes

Date :

NUMBER OF PEOPLE

Signature / Signing :

1. La réservation est strictement personnelle et ne peut être cédée à d'autres personnes.
2. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc... et incidents relevant de la responsabilité civil du campeur.
3. Si le nombre de locataires dépasse la capacité indiquée dans le contrat et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de rompre le contrat ou de recevoir une majoration.
4. La réservation ne devient effective qu'avec accord et après réception du contrat de location, accompagné d'un chèque bancaire ou pour les étrangers un mandat poste international à l'ordre du camping ou un virement de banque à banque.
5. La location ne peut s'effectuer que pour des séjours de une semaine minimum. A réception de votre contrat de location et de votre acompte, nous vous enverrons dans la mesure des places disponibles, une confirmation.
6. Les frais de réservation ne sont en aucun cas une assurance annulation. Il appartient au réservataire de prendre à ses frais une assurance spéciale annulation.
7. En cas de retard d'arrivée ou de départ anticipé, les dates du séjour indiquées sur le formulaire de réservation seront néanmoins facturées.
Si la place ou la location n'est pas occupée par le réservataire 24h. après la date prévue pour le début du séjour et si un retard n'a pas été signalé, la Direction disposera de la place et conservera l'acompte total. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir : - les frais de location - un montant égale à 20% du coût total du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, le montant total de votre séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
8. Le jour du départ, l'emplacement doit être libéré à 10h. au plus tard. Pour tout départ après 10h., une nuit supplémentaire sera facturée.
9. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions du contrat de réservation et les accepte.

1. The booking is strictly personal and cannot be transferred to any other person.
2. Every camper is to comply with the regulation of the campsite. It is up to the camper to insure himself as the direction declines all liability for theft, fire, weather conditions and accidents covered by the camper's third party insurance.
3. If the lodger number is over the number of the booking condition, the proprietor can refuse the extra person, or break off the booking or to make an additional charge on the bill.
4. The reservation of your pitch will only be definitive with our consent and on receipt of reservation from with an international postal order to CAMPING L'OR VERT or a transfer of bank to bank.
5. Only booking for a minimum period of one week will be accepted. Upon receipt of your booking request and deposit, we will send you, according to availabilities, a booking confirmation.
6. The booking fees are not an insurance for cancellation. You must take yourself a special insurance.
7. In cases of delayed arrival or early departure, you will be fully charged for the period booked. If the booked place is not occupied by the client 24 hours after date booked, or if a late arrival is not notified, the Direction may occupy the booked place and the deposit retained. In the event of cancellation, the following amount will be withheld or changed : the administration costs 20% of the total amount of the rental agreement if the cancellation is made more than 30 days before the agreed arrival date of arrival, the entire amount of the rental agreement if the cancellation is made less than 30 days before the agreed arrival, or in the event that there is no arrival on that date.
8. On the day of departure your pitch is to be cleared before 10 a.m. After 10 a.m. you will pay an extra night.
9. By signing this booking form, you accept the booking conditions.